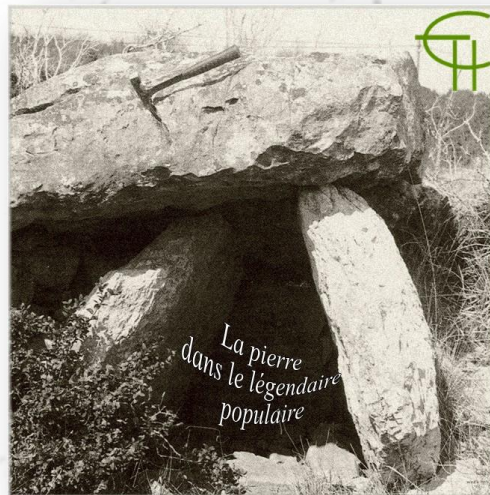


Article : La pierre dans la légende populaire



Auteur (s) : *Adrienne DURAND-TULLOU*

Nombre de pages : 8

Année de parution : 1988



La pierre dans le légendaire populaire

par Adrienne Durand-Tullou

Par sa forme, son volume, son emplacement, son abondance, sa texture et aussi en raison de phénomènes connexes, la roche a frappé l'imagination de l'homme, depuis les temps lointains où il s'est installé dans notre région.

Comme il était incapable de donner une explication rationnelle du phénomène qui suscitait son étonnement et, plus souvent encore, sa peur, il l'a attribué à une force de la nature. Avec l'introduction du christianisme, celle-ci fut souvent supplantée par Dieu et le Diable. Nous disons « souvent » car nombre d'explications païennes ont subsisté.

Des pouvoirs de prévention et de guérison ont été octroyés à la roche comme aux végétaux, aux animaux et à des substances diverses. Certaines croyances concernant ces pouvoirs ont perduré jusqu'à nos jours.

Nous allons donner, à titre d'exemples, quelques légendes et pratiques. Les unes traduisent la peur de l'homme, son impuissance face aux forces chtoniennes, les autres son impérieux besoin de les exorciser par l'intermédiaire d'un connaissant que le monothéisme chrétien ne parviendra pas à faire disparaître totalement. Si les mégalithes ont été christianisés par des croix incisées en nombre variable, ils n'ont que rarement fait l'objet de destructions. Au siècle dernier, quelques esprits forts ont employé l'explosif pour se débarrasser d'un menhir situé au milieu d'un champ, ou transformé des dalles de dolmen en encadrements de portails. Ils ont encouru la réprobation des membres de la communauté villageoise et - dit-on - le châtiement de leur acte (décès des intéressés ou d'un de leurs parents). Encore actuellement, certains paysans se refusent à détruire ce qui subsiste d'un mégalithe ruiné estimant qu'un tel acte leur porterait malheur⁽¹⁾.

Les légendes et pratiques qui suivent ont été recueillies sur un territoire couvrant approximativement les départements de l'Hérault et du Gard⁽²⁾. Il nous a semblé préférable, en effet, de ne pas tenir compte de limites administratives à peine deux fois séculaires et d'envisager le contexte millénaire allant du massif cévenol à la Méditerranée.

La roche inspiratrice de légendes

La roche brute

Lorsqu'elle est omniprésente, la roche suscite une interrogation. Il en va ainsi tout particulièrement en Crau et sur les Causses. Pour la première, le responsable n'est autre qu'Hercule. En route vers le jardin des Hespérides, après avoir délivré Prométhée, il arrive au cœur de cette région où il se trouve affronté aux fils de Neptune. Ayant épuisé ses flèches, il serait vaincu si Jupiter ne lui envoyait une fantastique grêle de pierres qui, depuis, sont toujours là. Pour les seconds, c'est que Dieu n'y est passé que de nuit ou encore que Gargantua y a porté, ainsi qu'en Cévennes, tout ce qu'il avait amassé en épierrant les terres de la région de Saint-Chartes, à l'ouest d'Uzès.

Passons aux étrangetés du relief. En des temps très reculés, le pic Saint-Loup et le massif de l'Hortus faisaient bloc. La courbe du mas de Rigaud, qui les sépare, est l'œuvre du Géant, auquel

Hercule a été préféré par suite de la contamination gréco-latine. Lui seul détient le pouvoir de les réunir le jour où il voudra.

Puisque nous évoquons le pic Saint-Loup, arrêtons-nous un instant sur le culte dont lui-même et certains autres sommets, ont été l'objet. Attesté par diverses découvertes telles que poteries et monnaies, ce culte s'adressait à la Terre Mère. La pierre s'y trouvait associée au soleil et à l'eau, comme en témoignent les traditions que l'on peut encore observer, malgré l'interdit prononcé par l'Église. L'empreinte du christianisme se traduit par leur dénomination contemporaine. Ici le pic est dédié à Saint-Loup. A Sète, le bénéficiaire est Saint-Clair, en Cévenne méridionale c'est Saint-Guiral, etc. Comme quelques-uns ne figuraient pas au martyrologe romain ou étaient l'objet de superstitions, les chapelles édifiées au point culminant sont tombées en ruines ou ont changé de vocable. Ainsi, la chapelle où l'on vénérât Saint-Loup est-elle passée à Saint-Joseph⁽³⁾.

Étranges aussi les rochers de Maouteylle dans l'Espinouse, des Besses sur le Larzac, du cirque de Mourèze, etc. ; mais les légendes qu'ils avaient suscitées ont sombré dans l'oubli. Par contre, subsistent celles relatives aux blocs qui tournent. Nous retrouvons le pic Saint-Loup. Une grotte située dans ses flancs passait pour contenir un trésor. Durant la nuit de Noël, la « peiro que rodo » et qui en dissimule l'entrée se déplace. Un premier tas de pièces de bronze ne tarde pas à apparaître aux yeux des amateurs. Ceux-ci le dédaignent. Il en est un second, plus avant dans la galerie qui est constitué de pièces d'argent et, tout au fond, un troisième est un amoncellement de « rousselas » (pièces d'or). Mieux vaut donc se hâter d'atteindre ce dernier. Il faut faire très vite car, sinon, au douzième coup, la pierre reprend sa place pour un an. Ainsi, le Diable punit-il la cupidité ! Il en va à peu près de même aux portes de Montpellier avec le rocher de Substantion, entre Aramon et Saze avec un certain « Gravier »⁽⁴⁾. En ce dernier lieu, c'est Gargantua qui est responsable de la présence du bloc insolite.

Fort altéré à la suite d'une longue course sous le soleil estival, il boit à si grandes gorgées qu'il avale non seulement l'eau du Rhône; mais encore quelques bateaux chargés de bois et autres marchandises destinées à la foire de Beaucaire. Sa soif éteinte, avant de reprendre sa promenade, il se débarrasse d'un gravier importun. C'est la « *peira que roda* », en arrière de laquelle se trouve la caverne au trésor.

A Gargantua sont attribués des blocs volumineux, plus ou moins arrondis et qui, par leur aspect, contrastent avec le paysage environnant. Traversant le Causse de Blandas, et fatigué de porter deux boules, il les abandonne de part et d'autre de l'entrée d'un petit chemin conduisant à l'église de Rogues. Ces deux masses de dolomie bathonienne ont une position curieuse. De telles boules existent un peu partout. Du côté de Saint-Germain de Calberte (Lozère), elles sont en granit et plus sphériques. Il s'en trouverait également deux au voisinage de Générargues qui seraient assez spectaculaires.

Au chapitre des formes susceptibles de créer une légende, peut prendre place celle de blocs dominant la route d'Arboras à la Vacquerie. Cette fois, on a pu penser à des phallus. Ont-ils donné lieu à un culte ? C'est très possible, quand on sait que le christianisme en a fait les « Deux Vierges » autrement dit Albane et Bertrane, sœurs de saint Fulcran...

Les cupules qui existent à la surface de nombreux blocs et résultent en grande majorité de l'érosion, ont posé problème. Près du Pont du Diable, en aval de Saint-Guilhem, visibles en période de basses eaux, ce sont les « yeux » du Malin. Sorbs possède une volumineuse « Conca de l'Ors ». En Cévennes, elles servent souvent d'éuelles aux Fées. Près de Cognac, au col des Fosses, les « Concas de las Fadas » leur permettent de faire la lessive.

Lorsque les cupules présentent une ressemblance avec l'empreinte d'un sabot de cheval, on n'a pas manqué de les attribuer à la monture d'un personnage célèbre. Ainsi, Saint-Guilhem a le souvenir du cheval de son fondateur et Blandas de celui ayant mené Roland à Roncevaux. Rousson conserve la trace du cheval Bayard qui conduisit les quatre frères Aymon au château de ce lieu. Près de Nizas (Roujan) dans la garrigue héraultaise, un bloc présente deux cupules. L'une est regardée comme l'empreinte du genou de Sainte Perpétue et l'autre comme celle de son pied. Sainte Perpétue était une des deux patronnes de la paroisse de Nizas. Elle faisait l'objet d'un pèlerinage pour la guérison des enfants atteints de dermatoses. Un universitaire ne craint pas d'écrire que de telles cupules peuvent très bien être l'œuvre de l'homme désireux de perpétuer un souvenir glorieux. Pour notre part, nous pensons à l'érosion.

Lorsque des blocs en place présentent non pas des cupules mais des cavités de quelque importance, ils deviennent le domicile des Fées. Il serait impossible d'énumérer toutes les localités qui ont un « Roc de las Fadas ». C'est le cas de Gornières (Vallée de la Vis) où il avoisine la caverne du Maure (habitat préhistorique). Il a été impossible de connaître la légende qui se rattache à ce bloc. Nos informateurs habituels ont préféré garder le silence... Nous évoquerons Montdardier (Causse de Blandas, calcaire du Kimméridgien) et Mandagout (zone des granites du Saint-Guiral), pour l'originalité de la légende commune à la Fée de la Juferte et à celle du Roc de Courbière. L'une et l'autre avaient consenti à épouser un paysan du lieu à la condition de n'être jamais traitées de « Fadas » sous peine de disparaître définitivement. Un jour d'été, peu avant le temps de la moisson, en l'absence de l'homme, elles fauchent d'un coup de bague les céréales menacées par la grêle. De retour au logis et mécontent d'une telle initiative - la maturité n'était pas atteinte - le paysan se laisse aller à des reproches, et, au comble de la colère, prononce le mot fatal. Immédiatement, chaque Fée devient invisible et, malgré les supplications, ne reprendra jamais sa place au foyer, se bornant à accomplir de nuit et en silence, les travaux du ménage.

Une version de la légende qui vient d'être évoquée se situe au Roc de Courbière, autrement dit au Roc des Corbeaux. Entre les deux guerres, les gamins des Cévennes criaient encore à ces oiseaux tournoyant au-dessus de leurs têtes « Diaplatets ! » (petits diables). On peut donc se demander si c'était le roc en lui-même qui aiguillait l'imagination ou si c'était la présence des corbeaux, ou encore l'ensemble.

Il est certain que, dans la région, tous les rocs dits de Corbière ou de Courbière suscitaient la peur. On en a un excellent exemple avec celui qui se trouve dans le massif du Liron (Cévennes gardoises). Une nuit de Noël, en lune rousse, un garçon loué comme berger, fut emmené par son patron vers Corbières où le prêtre devait se rendre. Comme il tremblait de froid, son maître lui conseilla d'allumer un feu. Las ! broussailles et genêts ruisselants d'eau refusaient de se laisser arracher. L'homme cria alors par trois fois « Sogath ! » Aussitôt un bruit infernal se fit entendre et un monceau de branchages apparut. Il n'y avait plus qu'à l'enflammer. Le gamin n'avait pas d'allumettes, ni de briquet. Cette fois ce fut « Magath ! » qui retentit trois fois. Alors un énorme loup cracha la braise qu'il portait dans la gueule et les flammes jaillirent. Le maître ayant ordonné de mettre la table, un escargot de la taille d'une mule entreprit de faire bouillir de l'eau. A ce moment, le patron hurla trois fois « Pastenagas ! ». Le roc de Corbière s'ouvrit, livrant passage à un gigantesque bouc habillé en curé, portant une croix tournée de haut en bas, escorté d'une procession de diabolins à tête qui de porc, qui d'âne, qui de chouette. Le gamin fut jeté dans l'eau bouillante, chair de chrétien devant constituer le réveillon. Sur le point de mourir, le petit berger se signa et, à l'instant même, apparut le curé de la paroisse qui le sortit du chaudron et lui dit : « Dieu te

garde toute ta vie de tomber aux mains de Sogath, Magath et Pastenagas. »

Toujours dans ce secteur montagneux du Gard, il existe deux rochers auxquels l'homme a attribué des « Mascos » (sorciers). L'un est connu sous l'appellation de Roc de San Peyle (Roc de Saint-Pierre). Il domine les vallées d'Arrigas (à l'ouest) et de l'Albagne (à l'est). Une importante voie de communication reliant la région de Clermont-l'Hérault au Massif Central, par le Larzac, passe en ce lieu avant d'atteindre le massif du Lingas. Selon la tradition, par les nuits de pleine lune, des grondements s'élèvent du rocher et les Mascos - ou les Fobios, selon les interlocuteurs - en sortent et se livrent à des scènes « effrayantes ». Et alors « malheur à ceux qui se trouveraient là ». Un vieux berger, invité à en dire un peu plus, s'y était refusé, nettement en proie à la peur. Pourtant, levant son fouet, il avait indiqué une direction. Comme nous le lui faisons remarquer, il avait baissé la tête et murmuré hâtivement : « Oui, c'est là il y a le grand fauteuil. » Avec la légende de Saint Peyle, on passe de la simple roche naturelle à un ensemble roche plus mégalithe, en l'occurrence un complexe mégalithique qui n'a jamais fait l'objet d'études sérieuses.

Le second rocher domine Alzon. L'appellation ancienne est Roquevieille. Rares sont les autochtones qui s'en souviennent car, depuis le siècle dernier, on lui a progressivement substitué celle de *Roc de las Fadas*. Selon la tradition, ses occupantes s'en vont « certaines nuits au plan de las Mascos ». Qu'y font-elles ? Notre question maintes fois posée, n'a eu qu'une réponse émanant d'un homme ces histoires de sabbat c'est du passé et il vaut mieux ne plus en parler. Connaissant bien notre interlocuteur, nous avons compris que le Plan des Sorcières avait dû être le théâtre de certaines scènes bien réelles sur lesquelles, il était préférable de garder le silence peut-être en raison de la personnalité des participants...

La roche travaillée

Il apparaît que les mégalithes ont presque toujours été liés aux Fées, aux Sorcières, au Géant, à Dieu et au Diable⁽⁵⁾.

Les dolmens sont très souvent dénommés « Ostalets de las Fadas » (maisonnettes des Fées). Selon leurs dimensions, ils en abritaient soit une seule, tel le petit dolmen de Flouirac (commune de Montdardier - Gard), soit tout une troupe, ce qui est le cas le plus fréquent. Nous citerons dans le Gard : les dolmens de Saint-Félix de Paillère, d'Aiguèze, de la Tude (Montdardier), du serre de Latune (Arre), de Campestre. Dans l'Hérault, on relève ceux de Grandmont, Saint-Guilhem, La Bruyère d'Usclas, Saint-Privat, La Vacquerie, La Prunardère (Saint-Maurice). Il convient de remarquer qu'à Barjac (Gard), le Ranc de las Fadas pourrait tirer sa dénomination de la présence en ce lieu escarpé de trois dolmens ruinés.

S'ils servent habituellement de logis à d'aimables personnes, il leur arrive parfois d'abriter des sorcières ; mais le fait paraît plutôt exceptionnel. Le petit dolmen du Barral (commune de Blandas) recèle Las Enrojadas (les Dames Rouges) qui suscitaient encore la peur voici quelques décennies. Les dolmens peuvent être tombeaux du Géant. Il en va ainsi pour ceux de Roubiac, La Dérière (Les Matelles), La Figarède (Cazevieilles) où est censé reposer le « Grand Juyan ». Sur le causse Bégon, un imposant dolmen ruiné est toujours appelé « Tomba del Gigant ». Il en est de même sur le causse Noir, au voisinage de Lanuéjols et sur le causse de Campestre (dolmen de Grailhe). Parfois, les différentes dalles sont des palets arrangés par Gargantua. Tel est le cas du dolmen ruiné d'Ayrolles (Alzon).

On rencontre encore d'autres attributions. Entre Sorbs et le Cros (Larzac méridional) un groupe de dolmens est occupé par l'Arquet (le fantôme). Celui de Murles est dit « Caissa del Morts », celui de Claret « lou Capuci ». A Raspailac (commune de Saint-Vincent-d'Olargues) se trouve la « tomba de Nostre Segnhé » (Notre Seigneur) ; à Cassagnoles « lou four sarrazi ». Au nord du causse de Blandas, ce n'est pas le four mais la « tomba dels Sarrazis ». A Puéchabon, un dolmen, détruit aux environs de 1850, était la « Lauza » des mêmes envahisseurs.

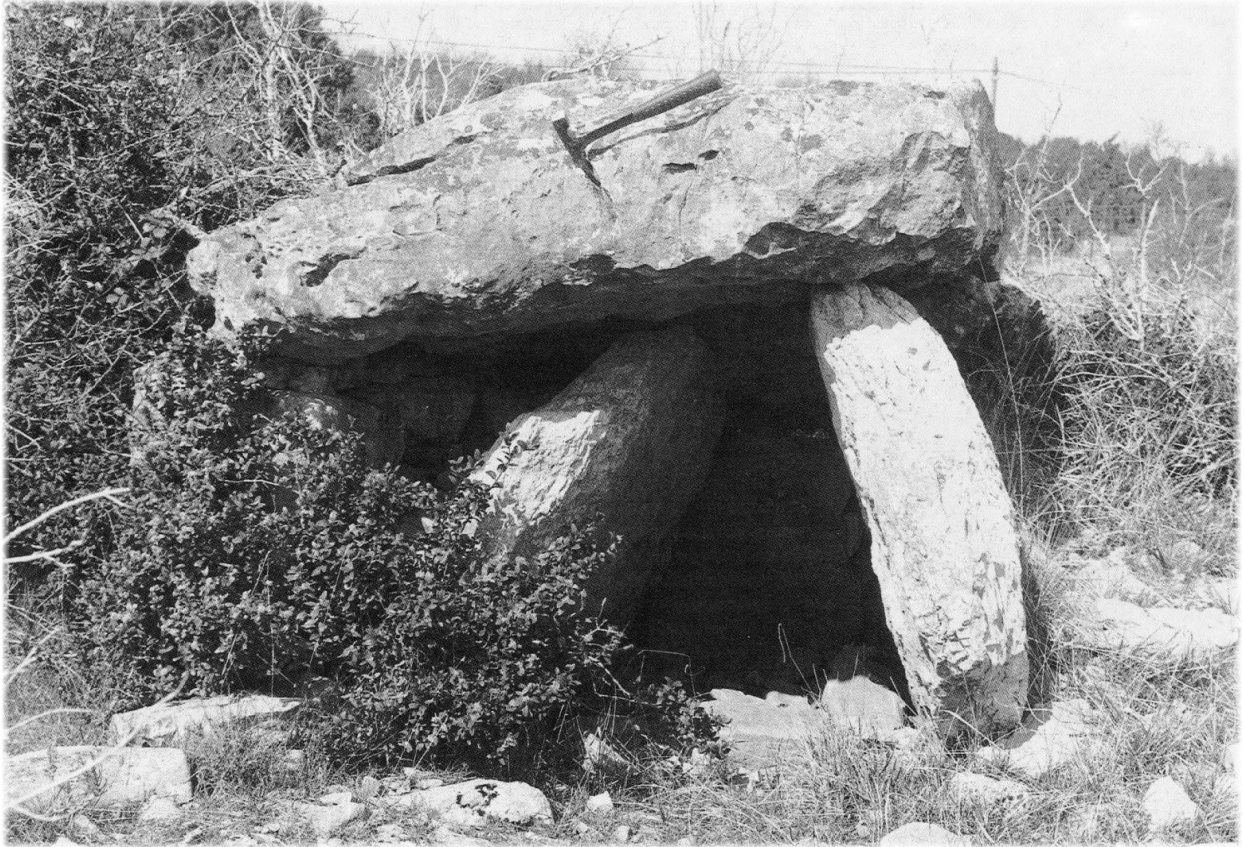


Fig. 1. Dolmen de Flouirac. Commune de Montdardier (Gard).

Il arrive que l'attribution de la sépulture soit tombée dans l'oubli. Le dolmen est simplement la « tomba ». Tel est, par exemple, le cas d'un dolmen des Besses (commune de Saint-Maurice-de-Navacelle) qui constitue un poste de choix pour les chasseurs de sangliers !

Passons aux menhirs dits : « peiras plantadas », « peiras ficados », etc. dont la plupart, victimes de l'érosion du tertre initial, gisent sur le sol. A en juger par leur position, certains blocs ont été abandonnés en cours de transport là où ils se sont brisés, à quelque distance du tertre préparé.

Ils sont, le plus souvent, considérés comme des palets ayant servi aux jeux du Géant et, postérieurement, à des luttes entre Dieu et le Diable. C'est ainsi que, se trouvant sur le sommet de San Peyle, au-dessus d'Arrigas, il luttait avec son frère perché à la cime de la Fageole, à l'est d'Aumessas. Lassés, ils abandonnèrent leurs palets. Deux de ceux de Gargentua restèrent sur la pente de la montagne et un de son frère demeura au col de Mouzoulès.



Fig. 2. Dolmen du Barral. Blandas (Gard).

Juché sur le Saint-Guiral, Gargentua décida de jouer aux palets. La première pierre qu'il lança atteignit La Trivalle (commune de Rogues) où il demeure encore, dressé à l'intersection de trois antiques voies. La seconde se planta dans un champ, à proximité de la ferme de Campaillou, marquant la limite des trois communes du plateau : Blandas, Rogues et Montdardier. Sans doute fatigué par un tel effort, Gargentua laissa tomber la troisième tout près au lieu-dit Peyrelade. En ce qui concerne le menhir de La Trivalle, nous avons relevé deux versions chrétiennes, dont celle-ci notée par Émilien Dumas en 1839 : « la pierre lancée de toutes ses forces par l'un des démons (depuis le sommet de la Tude, commune de Montdardier) tomba tout près de là, à l'Escoutet (commune de Gormiès) ; l'autre n'atteignit que les environs du mas Campaillou (commune de Blandas) ; mais celle du Christ poussée seulement du bout du pied, vint tomber bien plus loin, en face de l'église de Rogues ».

Pour ce qui est du menhir de Lussan, son origine est rapportée à la construction du pont qui enjambe le Rhône à Pont-Saint-Esprit. Selon la légende, les moines furent aidés par des anges qui se chargeaient de transporter à pied d'œuvre d'énormes blocs ! Quand il y en eut suffisamment, une partie des anges, regagnant le paradis, en virent, à hauteur des Concluses de Lussan, un groupe allant vers le fleuve porter une grande pierre. Ils leur annoncèrent que leur tâche était achevée. La pierre, lâchée, se ficha en terre là où elle se trouve toujours.

Parmi le grand nombre d'autres attributions et de légendes diverses touchant les menhirs, nous avons retenu le « Palet de Roland » aux environs de Siran (confins de l'Hérault et de l'Aude) ; le « Baston de Samson », initialement à Vabres et transporté à La Jouffre (commune d'Anduze) ; la « Conolha de la Fada ». Celle-ci, dressée au tènement de Lacam (commune de Saint-Guilhem) se trouve depuis 1865 au bord de la petite mare des Lavagnes (dans la Séranne). Il ne s'agit que de la pointe d'un menhir haut de plus de six mètres. S'il s'est brisé c'est parce que la Fée, surprise en train d'arracher sa quenouille fichée en terre, la jeta précipitamment sur le sol.



Fig. 3. Menhir de la Trivalle. Rogues (Gard).

Entre les Plans et Joncels, deux menhirs, l'un en mollasse, l'autre en basalte, sont rapportés à la construction de la cathédrale de Lodève. Le premier représenterait l'apport de la Vierge et le second celui du Diable qui, avec sa pierre venue tout droit de l'Enfer, entendait perturber le lieu saint. Arrivés respectivement en vue de la ville, les porteurs constatèrent que l'édifice était achevé. Ils laissèrent choir les blocs. Ainsi, le « Terme blanc » et la « Roco ficado » sont demeurés là où on peut les voir, distants de quelque 500 mètres.

Pour en terminer avec le folklore des menhirs, nous évoquerons la légende de Vieille Morte. Échafaudée à partir d'un mégalithe cévenol, elle intègre un certain nombre de toponymes curieux ⁽⁶⁾.

Demeurée célibataire, une cévenole très âgée accouche et suscite la colère de la fée du mont Mars qui la condamne à charrier sur son dos, sans jamais s'arrêter, ni manger, ni boire, ni dormir, un bloc prélevé au col des Laupies (grosses pierres). Elle devra cheminer ainsi avec son enfant, son âne et son chien.

L'enfant ne tarde pas à mourir. La mère s'arrête, juste le temps de l'enterrer au Plan de Fontmort (pour efon mort = enfant mort). Ayant repris sa marche, elle ne tarde pas à perdre son chien, victime d'une chute au Cros del Chi (ravin du chien). L'orage survient. La vieille s'abrite un instant sous le roc d'Escouto se Plo (Écoute s'il pleut). Elle atteint bientôt le Gardon en crue. Le flot emporte l'âne et le pont s'appelle toujours « Pont de Negase ». Alors commence l'ascension du serre de Mort de Son (mort de sommeil). A la Fregeire, la vieille grelotte. Elle perd une chaussure au Soliers. Épuisée, elle laisse glisser la pierre qui se fiche en terre, poursuit son chemin et expire sur le serre de « Vielha Morta ». Mythe de la mort du Dieu afin d'assurer la perpétuation, donc la fécondité ? On ne sait.

Il arrive que d'autres roches travaillées aient suscité des légendes en raison de leur forme ou de certains détails.

Près de Camprieu, dans le massif cévenol, une roche granuleuse était exploitée en plusieurs points pour l'obtention soit de



Fig. 4. Menhir des Lavagnes (Hérault).

meules de moulin, soit de sarcophages. Un de ces sarcophages est resté inachevé et n'a même pas été détaché du banc rocheux. La légende demeure vivace. Elle évoque une princesse venue du nord et qui, parvenue là, serait morte ainsi que l'enfant dont elle avait accouché. Elle aurait été inhumée dans ce sarcophage. L'absence de couvercle est justifiée par une violation de la sépulture...

Enfin, un peu en amont de Sauclières (Aveyron), au long de la route menant vers la N 9, un bloc vaguement parallélépipédique, présente deux cupules rectangulaires régulières qui lui ont valu l'appellation de Peiro qu'espilhe (Pierre qui Regarde). A Sauchères, il semble que ce bloc n'évoque plus rien. Par contre, l'explication a été fournie par des bergers du Larzac tout proche. L'un d'eux a fait allusion à des Mascos (sorcières) qui viendraient autour de ce bloc dont les yeux s'éclaireraient.

La roche chargée de pouvoirs

Nous en arrivons aux pouvoirs attribués à certaines roches, ainsi qu'à des fossiles assimilés aux roches.

Protection contre la foudre

Haches polies et pentacrines constituent des traces tangibles de la foudre. Puisqu'elles en résultent, on estimait qu'elles pouvaient en protéger. La recherche des haches polies par les bergers a entraîné le saccage du contenu des dolmens et des gisements en grottes. La grotte d'Anjau (commune de Saint-Laurent-le-Minier) en aurait donné un nombre impressionnant ?



Fig. 5. Menhir de Vieille Morte.

Nous en connaissons qui sont déposées sur le rebord d'une fenêtre et sous la pierre du seuil de la bergerie. Pour « l'ostal », il en suffit d'une ; pour la « jassa », il en faut trois.

Lors de la transhumance ou du séjour sur le pâturage, un des béliers portait une cloche obturée renfermant, à la place du battant habituel, une hache polie. Il semblerait que cette pratique soit abandonnée. Pour avoir examiné des haches portant des traces de métal oxydé, nous savons que les plus recherchées



Fig. 6. La « Pierre aux yeux ». Sauchères (Aveyron).

étaient soit en silex, soit en rhio-dacytes. Le choix du silex peut s'expliquer par le fait que cette roche est une « peira del foc » (pierre de feu). Pour les rhio-dacytes, il semblerait que ce soit leur teinte. Elles sont d'ailleurs dites « peiras verdas » (pierres vertes). Les pentacrines (éléments séparés de Crinoïdes fossiles) appelées « estelas de peira » (étoiles de pierre) étaient le plus souvent utilisées pour la protection de la maison. On en mettait un nombre impair soit sur le rebord de la fenêtre du grenier, soit dans le tiroir de l'armoire ou de la commode. Plusieurs informateurs nous ont affirmé qu'autrefois la plupart des maisons de Ganges avaient leur dépôt de pentacrines. Elles provenaient principalement du gisement de Saint-Jean-de-Buèges. Les habitants de la localité se chargeaient d'en approvisionner amis et connaissances lors des foires de la région et des réunions familiales. Quant aux colporteurs du siècle dernier, ils en fournissaient à leur clientèle cévenole (au nord de Ganges).

Les déchets vitrifiés provenant des anciens fours de verreries passaient pour jouir d'un pouvoir analogue. Ils étaient inclus dans les murs (Marsillargues).

« Venus du ciel », les Toxasters protégeaient les troupeaux de la foudre. Un gisement situé à Salindres, au nord-ouest de la Tour Bécamel, recevait la visite des troupeaux désireux de posséder ces « peiras de pastre » (pierres de berger). Elles étaient conservées dans un mur de la bergerie. Cette pratique n'aurait plus cours.

Pouvoirs préventifs et curatifs

Très recherchées étaient les « peiras de picoto »⁽⁷⁾. Il s'agit des variolites de la Durance. Ces croûtes basaltiques, qui se présentent sous forme de galets rejetés sur les plages étaient l'objet d'un ramassage systématique et donnaient lieu à un troc.

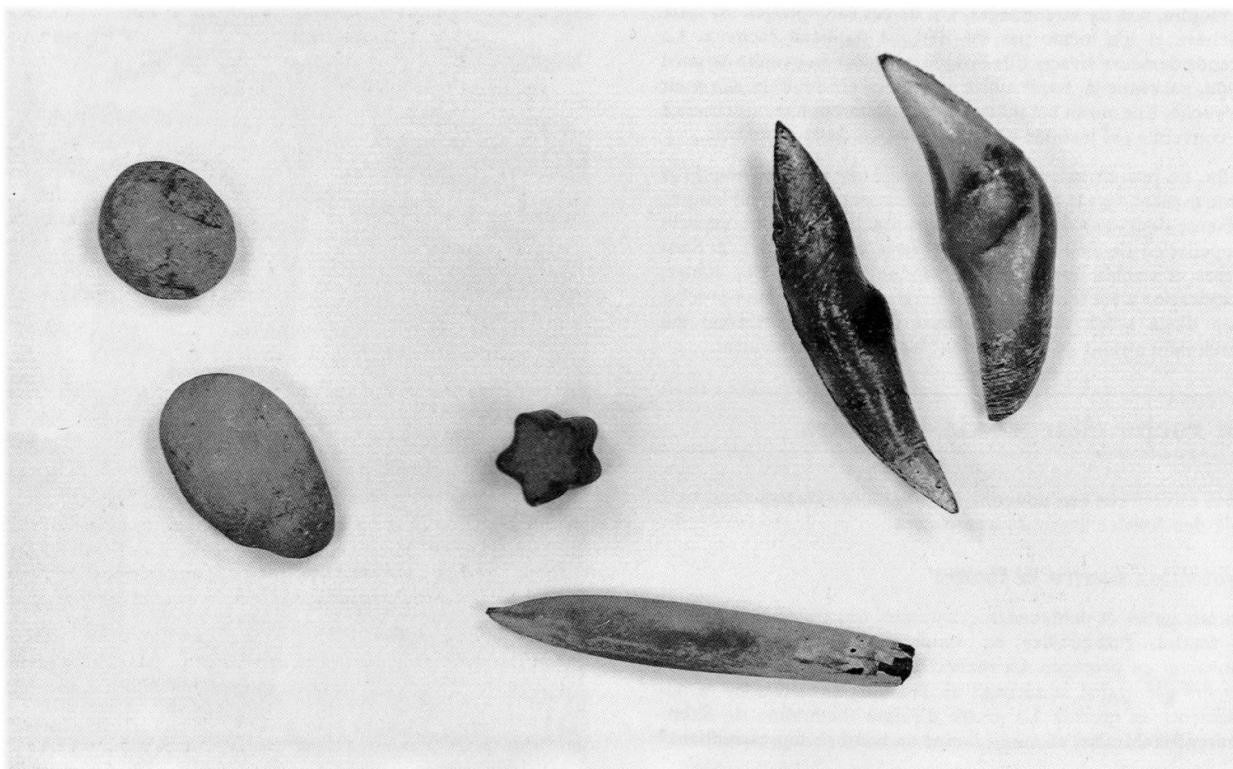


Fig. 7. Albarons (a) ; pentacrines (b) ; bélemnite (c), déchets de verreries forestières (d).

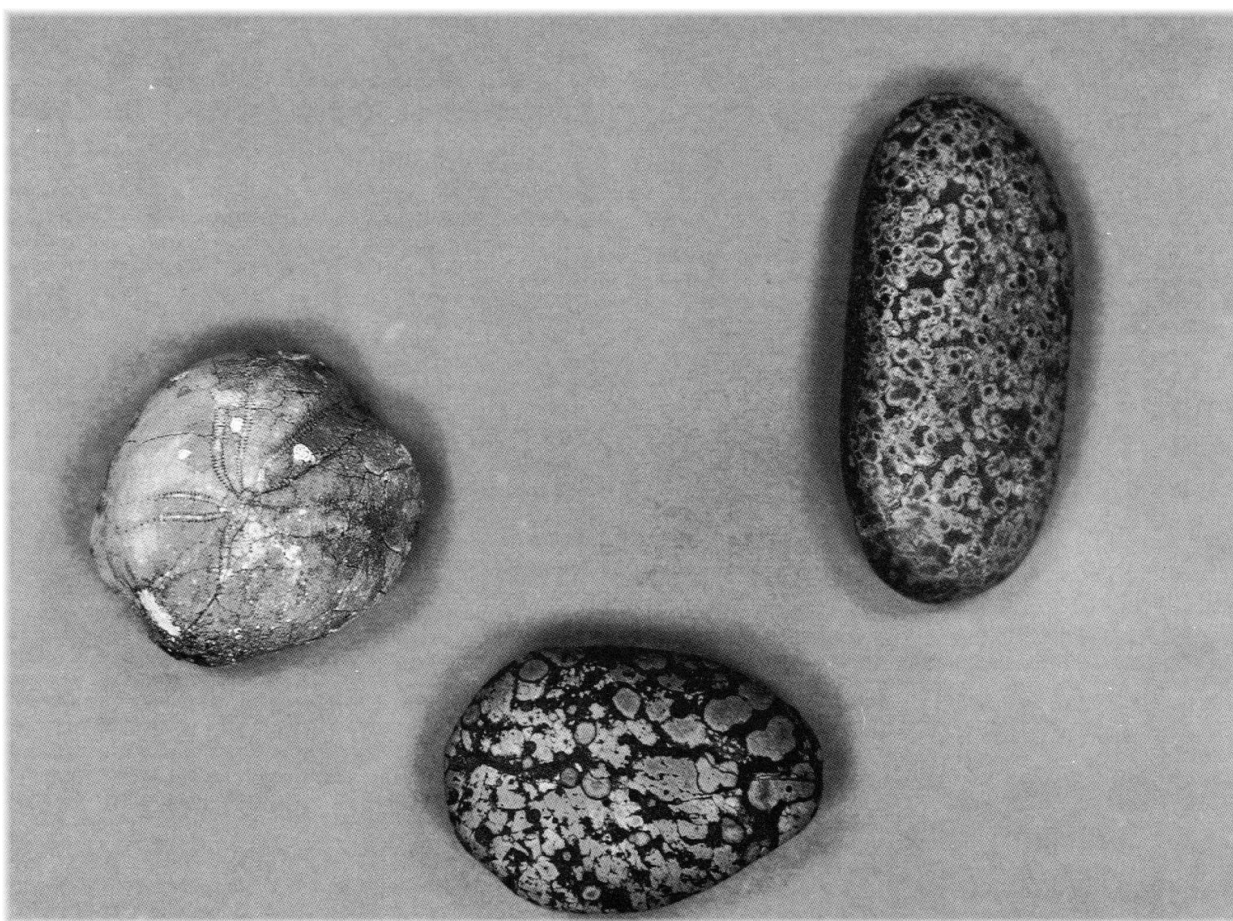


Fig. 8. Toxaster (a) et galets de variolites (b).

Les troupeaux les déposaient soit dans les bergeries, soit dans les lavognes (sous une grosse pierre). On a découvert des dépôts qui en comportaient jusqu'à une quinzaine dans des tumulus post-hallstattiens, en bordure de drailles sur le Larzac et les Causses annexes. Ces chemins étaient empruntés par les troupeaux du Bas-Languedoc lors de la transhumance estivale vers le massif cévenol et par les troupeaux caussenards qui, en automne, descendaient dans les vallées (Buèges, par exemple) et les vignes des garrigues. Cette transhumance, dite inverse, moins connue parce que moins spectaculaire (absence de décoration des bêtes, effectif plus restreint des troupeaux) était cependant très pratiquée jusqu'à la Grande Guerre, comme le prouvent actes notariés et correspondances familiales. Ces chemins étaient utilisés également par les voyageurs, les pèlerins, les colporteurs, les ouvriers saisonniers, etc. ce qui explique que des dépôts aient pu être dissimulés aux abords depuis des temps reculés jusqu'à l'époque contemporaine.

Certains guérisseurs affirmaient pouvoir neutraliser l'effet du venin de vipère chez l'homme en utilisant une variolite. Le galet était plongé dans une petite quantité d'eau (un verre environ), préalablement portée à ébullition. Après refroidissement, le galet était retiré. Dans le même temps, le guérisseur prononçait certaines formules appropriées, après quoi l'eau était bue par le patient. Cette pratique avait cours dans la région de Valleraugue, il y a encore une cinquantaine d'années. Elle subsisterait actuellement en Hautes Cévennes.

Le pouvoir attribué aux variolites découle, dans le cas des ovins, d'une certaine analogie entre l'aspect des inclusions de feldspath et celui des pustules de la clavelée. Dans le cas de morsures de vipère, il semble que ce soit la patine évocatrice d'une peau de serpent, qui ait joué. Les galets de quartzite, appelés « albarons » ou « oberos », seraient efficaces pour faire disparaître les verrues. Tantôt il en faut 9 (Rogues par exemple), tantôt autant que de verrues (Alais, Montpellier). On en fait un paquet que l'on va jeter dans un puits, après quoi il faut partir en courant afin de ne pas entendre le bruit du contact avec l'eau. Il est préférable d'avoir de très petits galets, sans doute par analogie avec le volume des verrues.

Au fond de la grotte dite de saint Eutrope, près de Castanet-le-Haut (Hérault) (ce saint est le patron de la paroisse), un bloc présente à la base, un creux vaguement anthropomorphe. Selon la tradition locale, le saint y aurait dormi.

Un pèlerinage suivi essentiellement pour les jeunes enfants ayant des difficultés locomotives ou qui étaient atteints d'hydropisie se déroulait à Castanet. Il fallait en rapporter « un petit caillou du fond de la grotte » et une bouteille d'eau provenant de la source en face de la chapelle. Le caillou conservé dans « l'ostal » protégeait les occupants et l'eau dont on aspergeait le bétail, les étables, écuries et bergeries faisait de même pour les animaux domestiques.

De la grosseur du poing, ces mêmes galets de quartzite disposés aux angles d'une habitation, en contact avec le sol et à l'intérieur du bâtiment, s'opposent aux effets nocifs des courants telluriques. Cette pratique est toujours d'actualité.

Quant aux macles de quartz, ils étaient déposés en nombre impair dans un espace ménagé à l'intérieur d'un mur maître afin d'éloigner de la demeure « toutes les forces mauvaises ». Lors d'importantes réparations effectuées dans un immeuble ancien du Vigan (Gard), les ouvriers découvrirent une poignée de ces macles dans un mur. Ils provenaient généralement d'un gisement de la région (près de Taleyrac) que les autochtones se refusaient à indiquer.

Il est une pierre dont nous avons souvent entendu parler en Cévennes dans les années 50 par les personnes âgées. Elle passait pour guérir les maux d'yeux. A en juger par les quelques actes notariés qui la concerne, elle devait être rare et précieuse pour son détenteur⁽⁸⁾. Nos informateurs n'ont malheureusement pas été en mesure de la décrire. Ils en ignoraient, de plus, la provenance.

Nous venons d'apprendre qu'une pierre est encore utilisée en Ardèche par des personnes atteintes d'affections ophtalmiques. Il

s'agit d'une agate perforée qu'elles portent au cou jusqu'à guérison... Elle est appelée oeil de pigeon.

Il convient, enfin, de mentionner une variété d'Andalousite la Chistolithe dont un spécimen figure dans les collections du Musée de Pont-Saint-Esprit. Elle a été découverte en 1963 dans une vigne. Le macle verdâtre a un aspect vitreux, son diamètre est de 2,5 cm environ. Il pèse 14,68 g. L'épaisseur varie entre 0,8 cm et 1,4 cm. Des inclusions charbonneuses, régulièrement disposées, entourent une croix à branches à peu près égales, qui en est dépourvue et, de ce fait, apparaît en vert clair.

On remarque que le pourtour présente une légère incision qui permettait de suspendre le macle à un fil.

Dans l'article qu'il consacre à cette curieuse pierre⁽⁹⁾, A. Girard conservateur du Musée, estime qu'on est en présence d'une des « pierres de Croix » que les pèlerins rapportaient de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Nous terminerons cet aperçu des pouvoirs thérapeutiques de la pierre par l'évocation d'une pratique très répandue autrefois et probablement abandonnée. Il s'agit de l'absorption par les femmes stériles de raclures de pierre à une période de l'année et dans des conditions bien précises (non révélées !).

La nature de la roche ne semble pas avoir été prise en considération. Seule devait compter la provenance, c'est-à-dire, certains menhirs et des piliers de quelques églises.

Pour ce qui est des menhirs, nous en citerons trois. Le premier se trouve sur la montagne de Bougés surplombant Cassagnas (à 12 km au nord-est de Barre-des-Cévennes). Ce monolithe présente une cupule médiane dans laquelle les femmes stériles posaient la tête. Elles accouchaient un an après. Le second est celui de Peyrelade (massif de Saint-Guiral) dont il a été question à propos du jeu des palets. Selon divers témoignages, les femmes se « contentaient de glisser dessus » pour vaincre leur « infirmité ». Le troisième est celui de Camprieu, seul spécimen nettement phallique connu dans le Gard.

Il fut amené, depuis le milieu du champ jusqu'au bord de la route, par le propriétaire des lieux et ses deux fils, au mépris de la croyance selon laquelle ceux qui viendraient à le déplacer mourraient dans l'année. C'est, paraît-il, ce qui advint. Selon Ch. Teissier du Cros, il en résulta un tel émoi dans la population « que le curé procéda à une nouvelle cérémonie de christianisation : pose d'une croix de fer au sommet. Pendant longtemps le curé de Camprieu venait chaque année y porter des fleurs avec aspersion d'eau bénite et formule d'exorcisme ». Si cette pratique a cessé depuis longtemps, la petite croix, qui disparaît de temps en temps est toujours remplacée. D'aucuns estiment que ce zèle est motivé par le caractère phallique trop accentué de ce mégalithe. Quant aux pratiques dont il était l'objet, personne n'a consenti à nous en parler...

En cette fin du XX^e siècle, convient-il de se moquer de telles croyances et pratiques ? Nous ne le pensons pas, car pour comprendre les comportements actuels, il convient d'abord de pénétrer les mentalités ancestrales, d'analyser les rapports de l'homme avec le milieu naturel. La tâche est difficile, une bonne partie des données ayant disparu avec la fin de la civilisation dite traditionnelle.

NOTES

1. Témoignage de Liliane Deschamps qui a constaté une telle attitude à l'occasion de ses recherches sur le mégalithisme caussenard.
2. Nous avons personnellement relevé la plupart de ces légendes et de ces pratiques au cours d'enquêtes sur le terrain antérieurement à 1960. Les autres nous ont été transmises par différentes personnes au nombre desquelles figurent + Paul Marcelin, alors conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes, + Camille Hugues, alors chargé du cours de préhistoire à la faculté des Lettres de Montpellier, + Gaston Combarnous, de Clermont-l'Hérault.

3. Pour plus de précisions, voir : A. Durand-Tullou « Religion populaire en Cévennes. Le culte à Saint-Guiral ». Annales du milieu rural. Volume n° 1. Béziers, Sipo, 1981.
4. Voir à propos du trésor de Substantion : Jacques Lacroix « Récits et contes populaires du Languedoc », Paris, Gallimard, 1978.
5. Voir : 1° V. de Baumefort « Recherches sur les monuments celtiques du département du Gard », Lyon, Vingtrinier, 1863. 2° A. Lombard Dumas « Catalogue descriptif des monuments mégalithiques du Gard », Nîmes, Clavel et Chastanier, 1894.
6. Voir : Jean-Noël et Nicole Pelen « Récits et contes populaires des Cévennes », Paris, Gallimard, 1979.
7. Voir : E. Marignan « Les variolites ou pierres de picote à l'époque néolithique », 4^e congrès préhistorique de France, 1908.
8. L'intérêt de la possession d'une pierre propre à guérir les maux d'yeux ressort de 2 pièces découvertes dans des minutes par Y. Chassin du Guerny, documentaliste. La première pièce, datée du 10 novembre 1604, est une transaction (Jacques Barnier, notaire de Saint-Hippolyte-du-Fort - Gard. AD du Gard 2 E 56/198) que voici :
 « comme différend & procès estoit meü et pendant par devant les officiers ordinaires de Sauve entre Pierre Monbonoux du lieu de Monoblet diocèse de Nismes d'une part et Pierre Bessède masson habitant de St-Hippolyte d'autre et ce pour raison et cause que ledit Monbonoux disoit ledit Bessède ou la femme d'icelui d'avoir prié lui vouloir prester une petite pierre de coulleur bleue qu'il avoit propre au mal des yeux ce qu'il leur auroit accordé laquelle pierre icelui Bessède ou sa femme disoient vouloir mettre aux yeuls d'un leur petit enfant qu'il avoit detenu de maladie a ses yeulx et affectuant iceluy Monbonoux la promesse qu'il leur auroyt faicte auroyt mandé audit Bessède de s'en venir avec son enfant au lieu de Monoblet et maison dud. Monbonoux pour illec mettre et appliquer aux yeuls dudit enfant ladite pierre pour essayer s'il s'en trouveret bien après lequell mandement iceluy Bessède avec sadite femme et enfant s'en seroyent venus audit Monoblet et maison dudit Monbonoux ou illec en leur presence Suzanne Monbonoux fille dudit Pierre luy auroit appozé et mis ladite pierre a ung oeil dudit enfant laquelle pierre par la negligence dudit Bessède ou de sadite femme auroit esté perdue et esgarée qu'auroyt esté cause que lcd. Monbonoux l'auroit tiré comme dit est en justice par devant les officiers ordinaires dudit Sauve pour obtenir jugement de la somme de trente escus et davantage que lad. pierre valloit avec despans et a ce concluoit au contraire lcd. Bessède disoit et alleguoit qu'ayant esté adverti que lcd. Monbonoux auroit certaine pierre de petite valeur propre aux mal des yeulx il seroit allé audit Monoblet avec sadite femme et enfant et en la maison dudit Montbonoux ou la fille d'icelluy leur montra une petite pierre de la coulleur bleue laquelle leur dit estre très propre pour ledit mal et qu'ayant demeuré quatre heures dans l'oeul elle sortiroit et le petit enfant s'en trouveroit alegé et sa douleur ne seroit sy grande et tout incontinent icelle Suzanne Monbonoux par la commande que luy en auroit esté faicte Pierre Coste sa mère femme dudit Montbonoux mit ladite pierre a l'oeul dudit enfant et que icelle Suzanne disoit non que ledit Bessède n'aye veue ny veue depuis ayant demeuré trois jours tout esprés audit Monoblet attendant si ladite pierre sortiroit dudit oeil ce que seroit advenu et pense que ladite pierre auroit esté perdue par ladite Suzanne en la maniant entre ses mains et quand ce seroit demeuré dans l'oeul dudit enfant ou perdue au deffaut de sa dite femme que en lui paient ung escu pour la valeur d'icelle il devoit estre quitte et estant? de ce que ledit Monbonoux luy pouvoit demander et pretendoit veu le peu de valeur d'icelle estre relaxe et plusieurs autres causes et raison disoient et alleguoient respectivement lesdites parties lesquelles pour finir et esviter frais et despans ont ce jourd'huy dixième jour du mois de novembre après midi mil six cent quatre regnant très crestien prince Henri par la grace de Dieu roy de France & de Navarre transigé convenu et accordé mutuelle et reciproque stipulation intervenant et premièrement ont renoncé et renoncent audit procès a ses despens et sirconstances et que chascune partie paiera ses despans item que ledit Bessède sera tenu paier et desliver audit Montbonoux pour ladite pierre la somme de vingt quatre francs laquelle somme iceluy Bessède lui a icy réellement païé en deux doubles ducats ung pistole

espaigne et le demeurant en douzains par ledit Montbonoux compété retiré enbourcé en presence de moy notaire et tesmoings item est accordé que ledit Montbonoux sera tenu quitter comme par la teneur du present contrat quitte ledit Bessède de ladite pierre et valeur d'icelle et promet n'en faire jamais autre demande item a esté accordé que advenant le cas iceluy Bessède trouvera la susdite pierre sera tenu et a promis icelle rendre audit Montbounoux luy restituant ladite somme de vingt quatre livres et moiennant sera paix et amour fin de debat et procès promettant respectivement tenir garder observer le contenu au present contrat et pour ce faire ont obligé et ypotheker les biens qu'ont soubmis aux rigeurs des cours presidial de Montpellier ordinaire des parties et ainsy l'ont promis et juré et renoncé à tous droits a ce contraire fait & recité audit St Hippolyte et maison de moy notaire en presence de Jean Cardy et Moysse Soubeyran marchand dudit lieu et de Moysse Daubaignan aussi dudit lieu signé avec ledit Montbounoux ledit Bessède a dit ne savoir escrire et moy Jacques Barnier notaire royal de la retenue dudit St-Yppolite... ».

La seconde pièce est une reconnaissance datée du 2 février 1651. Elle concerne Villeneuve-de-Berg, Ardèche (Devès, notaire de Saint-Montant, AD de l'Ardèche 2 E 2360) :

« ... présent sieur Jacques Vallos marchand de Villeneuve de Berg mari et maître des biens dotaux de damlle Anne Dusault confesse avoir reçu de ladite Dusault 830 livres en douze pistoles d'Espagne et meubles & denrées et autres choses liquides et esvalués par ledit Vallos - outre ce une bague d'argent à laquelle est enchassée une pierre servant au mal des yeux - et ce déduction de la constitution de ladite Dusault comprise dans son contrat de mariage avec ledit Vallors reçu Mre Nicolas Jeune notaire le dernier janvier passé dont reconnaissance acte au lieu de Villeneuve de Berg maison des hoirs de sieur Pierre Montgrand en présence de Mre Jean Mouton, cardeur à laines et sieur Jean Chaudeysson marchand de St-Montant et Jean Guischart tailleur d'habits... ».

Du premier acte, il ressort que la pierre était de couleur bleue et du second, qu'on pouvait l'utiliser éventuellement par simple contact puisqu'elle était montée en bague.

La coloration bleue permet de classer cette pierre énigmatique parmi les minéraux renfermant un sel de cuivre. Dans son « Cours de chymie avec ses applications en médecine » (cet ouvrage a fait l'objet d'une réimpression en 1981 - à l'initiative de J.-P. Lémery, descendant de l'auteur - par les Éditions d'aujourd'hui, 83120 Plan de la Tour, dans la collection Les Introuvables), le docteur Nicolas Lémery traitait, en 1675, de la distillation du vitriol d'Angleterre et de la manière d'obtenir du « phlegme de vitriol » employé pour « laver les yeux dans les ophtalmies ». Quant à la « pierre admirable », utilisée « pour les cataractes des yeux en collyre », il la préparait à partir du vitriol auquel s'ajoutaient : du sucre fin, du salpêtre, de l'alun, du sel ammoniac, du camphre et de la saumure d'olives. La cuisson permettait d'obtenir une masse ayant « la dureté d'une pierre » ; mais qu'il fallait conserver « couverte car elle s'humecte aisément ». Ce minéral synthétique n'était donc pas la pierre qui nous intéresse ; mais il jouissait de la même propriété.

On peut se demander si plusieurs minéraux n'ont pas été employés. Il paraît difficile d'assimiler la pierre « bleue » à une agate. Ne s'agirait-il pas plutôt de la « pierre d'hirondelle » citée par Pline, apportée peut-être du Moyen-Orient et donc beaucoup plus rare ?...

9. Girard « Une pendeloque de pèlerin ». Les cahiers du Gard rhodanien, n° 14, 1979. L'auteur y donne un fragment de texte de la première moitié du XVIII^e siècle concernant un certain Guillaume Manier, paysan picard qui est allé en Galice. Il a acquis un livre intitulé : « Les vertus et propriétés des pierres de Croix et d'hirondelles ». Il y apprend que les pierres de Croix « sont propres contre les esprits malins qui entrent dans le corps (...) bonnes pour ceux qui ont peur la nuit ; pour ceux qui ont la fièvre, la portant au col ; pour la dysenterie du sang en la prenant en poudre pendant neuf matinées avec du vin étant à jeun ; (...) bonne pour le mal de cœur ».

A. Girard précise que ce texte lui a été fourni par le directeur du Centre d'Études compostellanes et que P. Barrer et J.-N. Gurgant l'ont repris dans leur ouvrage : « Priez pour nous à Compostelle », Paris, Hachette, 1978.

Année de parution : 1988

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1988



ANTIQUITÉ :

Dominique HAIM, Montbazin et son terroir dans l'Antiquité ;

Jean-Michel MALVIS, Anthropisation de l'espace lunellois (communes de Lunel et de Marsillargues), périodes romaine et médiévale ;

Christian LANDES, Le musée de Lattes a deux ans : programme, réalisations, perspectives ;

MOYEN AGE :

André BONNERY, Architecture et liturgie à l'époque carolingienne dans la province de Narbonne ;

Gérard ALZIEU, Une nouvelle vie de Saint Fulcran de Lodève ;

Alain RIOLS, Note complémentaire sur le prieuré et l'église de Saint-Etienne de Prunet à Aumelas ;

Pierre-Roger GAUSSIN, Les dépendances de la Chaise-Dieu dans l'Hérault ;

Gislaine FABRE et Thierry LOCHARD, Topographie de Montpellier aux XI^e et XII^e siècles : essai de lecture d'une ville neuve ;

Jacques BERLIOZ, Béziers, 22 juillet 1209 : « Massacrez-les car le Seigneur connaît les siens ! ». Notes sur un mot historique controversé ;

Jean DUVERNOY, Une hérésie en bas Languedoc : l'affaire des Béguins (1299-1329) ;

Daniel CAZES, Note sur un chapiteau du cloître de la cathédrale d'Agde conservé au Musée des Augustins de Toulouse ;

HISTOIRE MODERNE :

Clément MARTIN, Le marais du Bagnas (Agde). Contribution à l'étude historique, économique et juridique, d'un étang en voie de dessèchement ;

Michel MARTINEZ, Note sur la loge de la Liberté à l'Orient de Saint-Chinian-de-la-Corne (1781-1787) ;

Joseph SMETS, Écologie, habitat et santé : la mutation lente et difficile de deux sociétés traditionnelles (XVIII^e-XIX^e siècles) ;

HISTOIRE CONTEMPORAINE :

Louis SECONDY, Le Petit Séminaire de Saint-Pons au XIX^e siècle : établissement ecclésiastique ou collège masqué ? ;

Jean SAGNES, Contribution à l'histoire des étudiants ouvriers chinois en France : un jeune Chinois à Montpellier dans les années 1920 ;

Denis ROUQUETTE et ALII, Sur quelques monuments aux morts du Biterrois ;

SOCIÉTÉS TECHNIQUES ETHNOLOGIE :

Adrienne DURAND-TULLOU, La pierre dans la légende populaire ;

Catherine FERRAS, Les papeteries de Brissac (Hérault) et de Saint-Laurent-le-Minier (Gard), en Languedoc ;

Jean-Louis VAYSETTES, Note sur un village de potiers : Cruzy ;

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIE :

Robert FERRAS et Jean VOLLE, Dire et construire la technopole : Montpellier-Languedoc-Roussillon ;

Robert FERRAS, Afficher sa ville ou quelques représentations symboliques dans le département de l'Hérault.

CHRONIQUES :

Henri MICHEL, Histoire Moderne 1988 ;

Jean NOUGARET, Archéologie médiévale et Histoire de l'Art 1984-1988.

<http://www.etudesheraultaises.fr/>